



COMMUNE D'EVIONNAZ  
(Valais)

---

## Assemblée bourgeoisiale du 2 décembre 2024

### — à la Grande Salle —

---

La Présidente, Valérie Santacroce-Tacchini, ouvre l'assemblée bourgeoisiale du 2 décembre 2024 à 19h30 en présence de 8 bourgeois ainsi que d'un 1 citoyen.

L'ordre du jour suivant est accepté :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 3 juin 2024
2. Présentation et approbation du budget 2025 de la Bourgeoisie
3. Nomination de l'organe de révision pour 2025-2028
4. Divers

#### 1. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DU 3 JUIN 2024

Le procès-verbal de la dernière assemblée bourgeoisiale, lu par la secrétaire, ne suscite pas de remarques particulières et est approuvé à l'unanimité.

#### 2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2025

La Présidente, Valérie Santacroce-Tacchini, présente le budget 2025 de la Bourgeoisie.

##### Administration générale

- frais de fiduciaire stable à CHF 1'400.-
- Impôt cantonal et communal : CHF 1'000.- sur la base des bordereaux d'impôt 2023.

Le total des charges se monte à CHF 3'400.- contre CHF 3'000.- au budget 2024.

##### Economie publique

Les recettes, après déduction des charges, se montent à CHF 4'900.- en 2025 contre CHF 6'200.- au budget 2024.

- participation aux frais du Conseil mixte : CHF 4'000.-
- exploitation des forêts : CHF 18'000.- (en augmentation)
- location terrains : stable



## COMMUNE D'EVIONNAZ (Valais)

- vente de bois d'affouage : CHF 9'000.-
- Revenus du triage : CHF 15'000.-

Aucun investissement n'est prévu en 2025

Le budget 2025 de la Bourgeoisie est approuvé à l'unanimité.

### 3. NOMINATION DE L'ORGANE DE RÉVISION POUR 2025-2028

L'organe de révision doit être nommée pour les 4 prochaines années soit 2025-2028 selon la base légale sur la gestion financière des communes. Il est proposé de reconduire la collaboration avec la fiduciaire Nofival SA.

Les membres de l'assemblée sont invités à se prononcer.

L'Assemblée bourgeoisiale, à l'unanimité, donne mandat à Nofival SA pour la révision des comptes pour la législature 2025-2028.

### 4. DIVERS

La Présidente passe la parole à M. Pierre Jacquemoud, Président de la commission bourgeoisiale.

Pierre Jacquemoud informe que le budget 2025 du triage forestier a été approuvé. Dans ce cadre, 49 hectares de forêts de protection sont prévus à traiter. Une opération de coupe aura lieu dans le secteur de la Balmaz, à proximité de la zone d'avalanche. Cette intervention, qui concernera le territoire de la Bourgeoisie d'Evionnaz, nécessitera l'installation de trois lignes de câbles et s'annonce particulièrement complexe.

En ce qui concerne la commune, des travaux sont prévus en contrebas de la route de Saint-Martin, s'étendant jusqu'au secteur de Cocorié. Une intervention par hélicoptère sera indispensable pour leur réalisation.

M. Jacquemoud souligne que l'équipe du triage forestier est stable et que l'ambiance de travail est excellente. Le Conseil du triage a validé la formation de contremaître pour deux collaborateurs.

Concernant la Bourgeoisie de Saint-Maurice, une intervention de grande envergure a été menée sur la route d'Orto. Ce chantier s'est révélé complexe, en raison notamment de volumes importants à traiter.

Valérie Santacroce-Tacchini remercie chaleureusement Pierre Jacquemoud pour son engagement au sein de la commission bourgeoisiale, qu'il a intégrée en 2009, et qu'il préside depuis huit ans. Il est chaleureusement applaudi et remercié pour son investissement.



COMMUNE D'EVIONNAZ  
(Valais)

M. Jacquemoud précise qu'il a rejoint la commission sur proposition de M. Gilbert Jordan. Il revient sur le développement du triage forestier au fil des années, notamment sous l'impulsion de M. Jean-Michel Richard, et se félicite de la réalisation récente du nouvel espace dédié au triage, qui permet désormais à l'équipe d'évoluer dans un environnement conforme aux normes de sécurité en vigueur.

La nomination du nouveau membre de la commission interviendra en début de législature.

Valérie Santacroce-Tacchini remercie les membres de la commission bourgeoisiale pour leur travail pendant l'année écoulée.

Aucun autre point divers n'étant soulevé, la Présidente lève l'assemblée à 19h51.

La Présidente

Valérie Santacroce-Tacchini

La Secrétaire

Livia Berno